

La revue **Telos** lance un appel à contributions dans le cadre de son numéro

## LE CORPS À L'ÈRE DU COVID-19

Avec l'édition de ce numéro consacré au « **corps à l'ère du Covid-19** », le but est de réfléchir aux transformations subies par le corps humain depuis le début de la pandémie. Nous assistons en effet à l'instauration de nouvelles règles comportementales (isolements forcés, distanciation physique, limitation des déplacements, dissimulation – désormais entrée dans les mœurs – d'une partie du visage, injections obligatoires, reconnaissance faciale et traçage des individus par le biais de machines, etc.) qui installent le corps humain dans une ambiguïté inédite : d'un côté, on le prend au sérieux puisqu'il s'agit de le guérir ou plus exactement de le protéger contre un ennemi extérieur (le virus SARS-CoV-2), de l'autre, il est totalement nié dans sa dimension relationnelle (autrui étant devenu un potentiel danger). Or, la pensée chrétienne, la philosophie de Lévinas ou encore l'expérience ordinaire affirment la nécessité du contact physique entre les personnes. Des corps humains isolés les uns des autres pour le bien de leur « santé » sont-ils encore véritablement humains ? L'intégrité de la personne humaine n'est-elle pas menacée par la rupture des relations des corps entre eux ? Quels enseignements devons-nous tirer, à propos de l'être humain, de ce qui ressemble fort à une révolution anthropologique ? N'est-ce pas la notion même de personne qui est actuellement redéfinie ?

Il s'agit ici de s'intéresser au corps humain et au devenir de la personne dans le contexte précis de cette révolution, à partir de divers questionnements : anthropologique et sociologique, philosophique, théologique, psychologique et historique. Des études de terrain aussi bien que des réflexions plus abstraites seront valorisées. L'objectif est de comprendre les enjeux concrets et existentiels des événements en cours.

**Vous êtes invités à soumettre vos articles au comité de lecture de la revue Telos. Le numéro sera coordonné par Mme Marion Dapsance.**

## **DIRECTIVES AUX AUTEURS**

### **1) Où envoyer les manuscrits**

La soumission de textes se fait aux adresses suivantes : [telos@domuni.eu](mailto:telos@domuni.eu), au **format Word**. Nous vous remercions d'inclure votre nom, votre contact, et le titre de votre article ainsi que le titre du numéro de la revue dans votre message. Nous accuserons réception de toutes les soumissions par courriel, et toute correspondance subséquente concernant le manuscrit sera envoyée par courriel.

### **2) Format des manuscrits**

Les manuscrits peuvent être soumis dans un nombre limité de formats standard : **doc.** et **docx.**

Police : Times New Roman, 12, interligne 1,5.

Le fichier texte doit être présenté dans l'ordre suivant :

- a. Un **titre** court de moins de 40 caractères, en français et en anglais. Le titre ne doit pas contenir d'abréviations.
- b. L'article doit être accompagné d'un **résumé en français et en anglais** de 100 à 150 mots chacun. L'auteur devra fournir également une **notice biographique** (entre 100 et 150 mots), et proposer **3 ou 4 mots-clés simples** qui seront utilisés pour le référencement lors de la mise en ligne du numéro
- c. Texte principal.
- d. Remerciements.
- e. Littérature citée.

### **3) Qualité des manuscrits**

Les tapuscrits doivent être soigneusement relus avant d'être soumis afin que les examinateurs ne perdent pas leur temps à identifier et à énumérer les erreurs. L'erreur d'écriture la plus courante consiste à ne pas concilier les citations dans le texte avec la bibliographie finale.

#### 4) Longueur des textes

Les articles font au moins 4500 mots et ne dépassent normalement pas 10 000 mots (dans chaque cas, y compris les notes, le résumé, les remerciements et les références). Les œuvres plus longues d'une importance exceptionnelle seront prises en considération, jusqu'à une longueur maximale de 15 000 mots (y compris les notes, le résumé, les remerciements et les références).

#### 5) Processus d'évaluation par les pairs

Chaque article anonymisé est soumis à deux évaluateurs anonymes.

#### 6) Citations

Présenter les références dans le texte de la manière suivante :

- Un auteur : (Simard, 2006 : 3)
- Deux ou trois auteurs : (Simard, Bernier et Tremblay, 2002 : 4) - Quatre auteurs et plus : (Simard *et al.*, 2001 : 5)

Toutes les références dans le texte doivent être répertoriées dans la bibliographie.

#### 7) Tableaux et figures

- Évitez dans la mesure du possible les illustrations (tableaux, graphiques, schémas...)
- Si besoin : les tableaux doivent être identifiés dans un ordre séquentiel selon le modèle suivant : Tableau 1, Tableau 2, etc.
- Les tableaux doivent être créés avec les fonctionnalités appropriées du traitement de texte. Le contenu des cellules ne devrait pas être séparé par des tabulations mais par de véritables cellules.
- Les tableaux doivent être présentés à la fin du texte. Il faut toutefois indiquer à quel endroit dans le manuscrit ils devront être insérés.

#### 8) Notes

- Les notes doivent être numérotées et apparaître en bas de page. Les auteurs doivent utiliser la fonction appropriée du traitement de texte pour lier les notes de bas de page aux appels de notes dans le manuscrit.
- Les appels de notes sont en exposant et se trouvent immédiatement après le passage auquel ils renvoient, et avant la ponctuation. Ex. : « [...] fin de la citation<sup>1</sup>. ». Les auteurs doivent éviter d'utiliser les notes pour expliquer et approfondir leurs propos et les réserver pour des précisions essentielles.
- Les références complètes doivent apparaître dans la bibliographie, à la fin du texte.

## 9) Bibliographie

La bibliographie doit être présentée à la fin de l'article dans une section intitulée « Bibliographie ». Reporter toutes les références citées dans l'article dans la bibliographie.

D'un à trois auteurs, inscrire le nom de chaque auteur. À partir de quatre auteurs, inscrire le nom du premier auteur suivi de la mention « et autres ».

Présenter la bibliographie en ordre alphabétique. Dans le cas de plusieurs ouvrages pour un même auteur, commencer par le plus récent.

Lorsqu'un ouvrage est sous la direction d'un ou de plusieurs auteurs, indiquer (dir.) après le nom des auteurs.

### Exemples :

#### Ouvrage

**Modèle :** NOM, Prénom (année), *Titre de l'ouvrage*, lieu de publication, maison d'édition.

BOURASSA, Robert (1985), *Le défi technologique*, Montréal, Québec Amérique.

VERCELLONE, Carlo, et François CHENAIS (dir.) (2003), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, Paris, La Dispute.

GIBBONS Michael, *et al.* (1994), *The New Production of Knowledge*, London, Thousand Oaks, Sage Publications.

#### Chapitre ou partie d'un ouvrage

**Modèle :** Nom, Prénom (année), « Titre du chapitre », dans Prénom de l'auteur, nom, *titre de l'ouvrage*, lieu de publication, maison d'édition, p. x-x

BELLARD, Aude, et Jean-Sébastien EIDELIMAN (2008), « Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique », dans Didier FASSIN et Alban BENASA (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, p. 123-141.

#### Article de revue

**Modèle :** NOM, Prénom (année), « Titre de l'article », *nom du périodique*, vol. x, n° x, p. x-x.

PICHON, Alain (2009), « Cadres, managers et professionnels : crise d'identité, crise existentielle et perspectives éthiques », *Éthique publique*, vol. 11, n° 2, p. 7-19.

MEYLAN, Stéphanie, Patrice BOILLAT et Aurélie MOREL (2009), « Épuisement professionnel en contexte policier : le rôle des valeurs », *Éthique publique*, vol. 11, n° 2, p. 31-42.

#### Document électronique

**Modèle :** Auteur (année), *Titre*, [en ligne], [hyperlien], (1<sup>er</sup> janvier 2008).

LONDON HEALTH COMMISSION (2001), « *Health Impact Assessment: A Screening Tool for the*

*Greater London Authority* », [en ligne],  
[[http://www.london.gov.uk/mayor/health\\_commission/reports/hia\\_draft\\_hia\\_screen.pdf](http://www.london.gov.uk/mayor/health_commission/reports/hia_draft_hia_screen.pdf)],  
(20 septembre 2007).

TRUDEL, Pierre (2007), « Les poursuites-bâillons et le droit à la réputation », *Le Devoir*, 19 juillet,  
[en ligne], [<http://www.ledevoir.com/societe/justice/150762/libre-opinion-les-poursuitesbaillons-et-le-droit-a-la-reputation>], (13 avril 2010).